# Femmes pour la parité

Autor(en): Budry, Maryelle

Objekttyp: Article

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Band (Jahr): [97] (2009)

Heft 1526

PDF erstellt am: **22.09.2024** 

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-283221

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

# Femmes pour la parité

Quatorze élues pour quatre-vingt sièges: dès le soir du 19 octobre (élection des membres de la Constituante à Genève), des femmes militantes se sont interrogées sur les raisons d'un résultat si défavorable aux femmes. Pourquoi cet échec? Que faire à l'avenir pour qu'enfin se réalise la parité entre femmes et hommes? Que faut-il modifier dans le système électoral pour que femmes et hommes soient présent.e.s à égalité dans les instances politiques? Que proposer pour les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat en 2009? Listes séparées, doubles listes, listes paritaires? Et enfin, comment soutenir et aider les femmes élues à la Constituante?



Maryelle Budry

De retour des vacances d'automne, des femmes ont lancé un appel à venir discuter de ces problèmes. Il se trouve que plusieurs des initiatrices de cet appel étaient proches des partis Vert.e.s et solidaritéS, et membres du Conseil des femmes de Carouge (qui justement veut promouvoir les féministes en politique). Il est évident que les Femmes pour la parité visent des parlements paritaires, avec des élues de droite comme de gauche, conformes aux décisions démocratiques. Mais leur première manifestation devant l'Hôtelde-Ville le 20 novembre, jour de la première réunion de la Constituante, utilisait une méthode militante, avec banderoles, panneaux et tracts...Pourtant, ce jour-là. Vertes et solidaireS pouvaient se féliciter d'accueillir à la Constituante quatre élues Vertes sur dix, dont la jeune présidente de l'assemblée, et deux femmes de solidaritéS sur quatre, ce parti ayant décidé de retirer deux hommes en faveur de deux femmes.

# Objectif 2009

Les Femmes pour la parité proposent à chaque personne voulant militer avec elles de tout mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif de la parité lors des prochaines élections: cinquante femmes au Grand-Conseil en octobre 2009 et quatre femmes au Conseil d'Etat en novembre. Elles partent déjà en campagne et veulent que leur soutien aux candidates soit énergique, continu et solidaire. Elles veulent aussi travailler étroitement avec les femmes élues pour qu'un nouvel article de la Constitution garantisse la parité dans les instances politiques.

On peut rappeler qu'en mars 2000, l'initiative fédérale pour les quotas, qui réclamait depuis 1994 la parité dans les parlements, les gouvernements et les tribunaux, a subi une très lourde défaite: 82 % de refus et aucune acceptation cantonale. Malgré tout, la perception de l'injustice faite aux femmes augmentait et donnait globalement l'impression

d'avancer vers l'équilibre. La récente analyse statistique de Lorena Parini et Bianka Roiron sur la répartition entre femmes et hommes au Grand Conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève entre 1961 et 2007<sup>(1)</sup> le confirme aussi. Cette élection imprévisible d'octobre 2008, avec ce brusque recul, suscite la réflexion et les Femmes pour la parité ont demandé au SPPE de financer une analyse de ce phénomène. Par ailleurs, des membres de la Commission consultative pour l'égalité ont interpellé Laurent Moutinot afin qu'un groupe suive de près les travaux de la Constituante et puisse faire directement et officiellement des propositions.

#### Lutter contre le manque de visibilité

Les Femmes pour la parité se rendent compte que les femmes manquent de visibilité dans les médias et proposeront dès le mois de mars un programme de formation à la communication politique, gratuit bien évidemment. Elles ont aussi dorénavant un blog sur La Tribune de Genève:

HYPERLINK "http://www.femmespourlaparité.blog.tdg.ch" www.femmespourlaparité.blog.tdg.ch. Les femmes doivent s'affirmer, devenir plus conscientes de leurs capacités et proclamer leur détermination. Cela s'apprend. Surtout dans la solidarité d'un groupe de femmes. D'autres actions seront mises sur pied, selon l'actualité, les urgences et les envies du groupe Femmes pour la parité.

(1) Brochure publiée par le Service pour la promotion de l'égalité, visible sur le site www.ge/ch/egalite